

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Décès du bébé mal formé : Jeanne-Ebori solidaire de la mère

S.A.M.
Libreville/Gabon

C'EST venue accoucher chez nous et nous l'avons prise en charge du mieux possible", nous a indiqué le service des Affaires sociales et juridiques de la Fondation Jeanne-Ebori. "Devant cette situation, l'hôpital fait tout pour qu'elle bénéficie de la gratuité de l'accouchement", a confié hier à L'Union le service concerné. Cependant, la direction de Jeanne-Ebori a très peu apprécié de voir cette information et des photos circuler sur les réseaux sociaux. Une réunion, sans doute pour déterminer les responsabilités des uns et des autres dans cette fuite, a eu lieu hier en début d'après-midi au sein de l'hôpital. Pour ramener un peu les troupes à l'ordre.

L'information qui a tenu en haleine les réseaux sociaux ces derniers temps. Une jeune gabonaise a donné naissance, le week-end passé, à un bébé sans nez, avec un seul œil sur le front et deux sexes au Centre hospitalier universitaire (CHU) mère-enfant de la Fondation Jeanne-Ebori de Libreville. Placé rapidement en service néonatalogie pour des soins intensifs, le nouveau-né a rendu l'âme lundi dernier des suites de complications dues à ces malformations. "Lorsque nos services ont constaté cette situation, ils se sont entretenus avec la mère qui leur a révélé qu'elle n'avait pas suivi de visites prénatales. Ni dans notre structure, ni ailleurs. Elle est juste



Photo: R.H.A/L'Union

Le CHU Jeanne Ebori assure avoir tout fait pour la mère du bébé.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
CHARGE DE LA FORMATION CONTINUE
CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES
ET BUDGETAIRES
N° _____ /MEPPDD-2021-000

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU)

Date de lancement : le 23 février 2022

Appel à manifestation d'intérêt : N° 02/CNOU/2021

Nom du projet : Sélection d'un Commissaire aux Comptes pour la certification des comptes annuels du CNOU des cinq années antérieures (2016 à 2020).

Source de financement : Budget 2022

1. OBJET
Par le présent appel à manifestation d'intérêt, le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) propose d'arrêter une liste restreinte des commissaires aux comptes qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour une mission de commissariat aux comptes.

2. PARTICIPATION
Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux bureaux d'études nationaux qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret N°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

3. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions de l'article 89 à 90 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués.
- Les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce
- Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de six (6) mois ;
- Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2020 ;
- une attestation CNSS du troisième trimestre 2021 ;
- une attestation CNAMGS du troisième trimestre 2021 ;
- un relevé d'identité bancaire ;
- la liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV ;
- les références générales et spécifiques du cabinet dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant le volume en francs CFA des prestations réalisées).

5. CRITERES DE PRESELECTION
Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- Le candidat doit justifier d'une expérience de plus de 15 ans dans les prestations similaires.
- Le candidat doit justifier des moyens matériels, techniques adéquats et d'un personnel clé en adéquation avec la mission ;
- Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen de 50 000 000 Francs CFA pendant les cinq dernières années ;
- Le candidat ne doit pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché. Le soumissionnaire doit établir qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années, et qu'il n'a pas de litige qui lui soit imputable en cours avec l'Administration.

6. DATES LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES, LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVREMENT DES PLS
Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 24 mars 2022 à 11heures 00. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, à la même date à 11h30' dans la salle de réunion de la Direction Générale du CNOU. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU), rue Nelson Mandela, Zone Industrielle Olooumi, Immeuble BGFIBANK 1^{er} ETAGE - BP. 982 Libreville, Tel : 077 13 69 00 (Gabon).

Fait à Libreville le

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénalou MINIFSA OYAME

Le Directeur Général du CNOU

Jean Noël ETOUNDONG